



TELEMAQUE PLONGEE RCM – FFESSM 33060186

Siège Social : Base Nautique - Esplanade Jean Gioan –
06190 ROQUEBRUNE CAP-MARTIN - tél : 07.57.07.29.74 -
Courriel : telemaqueplongee@gmail.com – site : telemaqueplongee.fr

PARTICIPATION AUX FRAIS

EXERCICE 2024 – 2025

Païement par chèque - espèces - virement

Un reçu sera remis pour tout montant égal ou supérieur à 25 €.

Cotisation annuelle Résidents Roquebrunois sur justificatif de domicile:

Validité du 01/09/2024 jusqu'au 31/12/2025

Adultes :	70,00 €
Jeunes moins de 16 ans et étudiants moins de 25 ans :	40,00 €

Cotisation annuelle: Validité du 01/09/2024 au 31/12/2025

Adultes :	80,00 €
Jeunes moins de 16 ans et étudiants moins de 25 ans :	50,00 €

Licence FFESSM : Validité à partir du 01/09/2024

Adulte (à partir de 16 ans)	48,00 €
Jeune (de 12 à 16 ans)	30,00 €
Enfant (moins de 12 ans)	14,00 €

Plongée (air ou nitrox) :

Equipement complet	17,00 €
Equipement non complet	20,00 €
Pour l'acquisition d'un carnet de 10 plongées 1 ticket offert	

Plongée découverte : **40,00 €**

(Baptêmes et licenciés hors club dans la limite de 2 plongées/année)

Formations: passage des brevets uniquement pour les licenciés et adhérents du club
Télémaque Plongée Roquebrune Cap Martin

NI : frais inscription, 4 plongées, carte Ffessm, passeport et carnet	150,00 €
NII : frais inscription, 12 plongées, carte Ffessm	380,00 €
NIII : frais inscription, 8 plongées, carte Ffessm	280,00 €
Nitrox Base : frais inscription, 2 plongées, carte Ffessm	100,00 €
Nitrox Confirmé : frais inscription, 4 plongées, carte Ffessm	150,00 €
Plongée technique : remontée assistée et Remise à niveau, étanche, etc...	40,00 €
RIFAP / SECOURISME	30,00 €
Carnet ou Passeport plongée FFESSM	5,00 €

NB / LES TICKETS de PLONGEE 2023 SONT ENCORE VALABLES POUR 2024